



Association CGT de l'Histoire Sociale de la SNECMA 94 rue Jean-Pierre Timbaud PARIS 75011



Les cahiers CGT de l'Histoire Sociale de la S.N.E.C.M.A.

De GNOME & RHÔNE à SAFRAN



<https://ahs-snecmacgt.com/>



La CGT du Groupe SAFRAN 94, Rue Jean Pierre Timbaud 75011 Paris



TRACT CGT DISTRIBUE EN 1986 A LA SOCHATA SNECMA.

Septembre –octobre 2022

Pour un TRANSALL ANTIFEU en 1986

par H. SOUQUES P 1 à 3

Souvenir de mai 1968 à SNECMA Corbeil

par M NICOL P 4 à 5

Une échelle mobile en 1970 pourquoi pas en 2022

par H Souques P 6 à 7

Paul Thierret 1909 –1942 Fusillé le 22 / 09 / 1942

Par les SS.

Par M Le Gac P 8

ISSN : 2112-2091



N°40

Mise en page
Thierry Soy
AHS-CGT SNECMA

POUR UN TRANSALL ANTIFEU EN 1986

Par Henri Souques

L'actualité a mis sur le devant de la scène, les énormes feux de forêts de cet été 2022. Plus de 62 000 hectares sont partis en fumée et ce n'est pas fini.

Ces incendies ont également montré notre insuffisante capacité en moyens matériels de camions, d'effectifs et d'avions de lutte contre les feux pour y répondre. La flotte aérienne est insuffisante, vieillissante et dégradée à l'image des Canadiens qui volent depuis 30 ans dans leur dernière version.

En 1986, le même cas de figure était déjà sur la table.

Chez Hispano Suiza, les salariés engagent une longue lutte pour la défense de leurs emplois. Ils proposent avec leur Comité d'Entreprise de mettre en chantier un bombardier d'eau entièrement français.

Cette demande s'appuie sur l'avion TRANSALL déjà existant. Il serait le complément idéal du Canadair comme le démontre une étude réalisée à l'époque par la société ID AERO.

Pour cela, ils sont appuyés par les comités centraux de l'Aérospatiale pour la partie cellule de l'avion et de la Sochata-Snecma pour la réparation du moteur Tyne équipant l'avion qui s'effectue à Châtelherault.

Le remplacement des 11 canadiens CL215 devient urgent car vieux de 15 à 21 ans. Ils seront remplacés par des Canadiens CL415 en 1991.

Les comités centraux d'entreprise des 3 sociétés demandent donc à leur Direction Générale de s'engager pour une solution qui permettrait aux entreprises françaises de développer l'emploi. Ils montrent leur capacité à être force de propositions comme ils ont pu l'être dans la bataille pour la construction d'avions et de moteurs pour le civil dans les années précédentes.

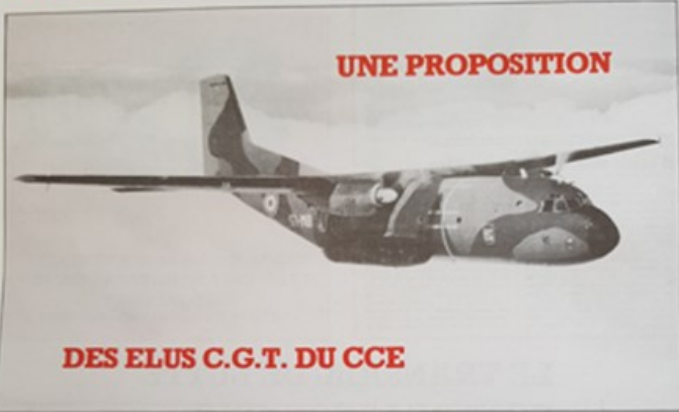
Aujourd'hui. 36 ans ont passé et rien n'est réglé. Les Canadiens CL415 sont à nouveaux en bout de course et il faut les remplacer.

Aérospatiale est devenu AIRBUS et un groupe d'ingénieurs propose que le successeur du TRANSALL, l'avion de transport militaire l'A 400M soit équipé d'une version anti-feux comme l'avait proposé les élus CGT en 1986 pour le Transall. C'est une très bonne initiative.

Nous espérons que ceux-ci auront plus d'écoute auprès du gouvernement français que nous avons pu en avoir nous-mêmes en 1986.

Nous pensons qu'une bataille nationale CGT peut être engagée pour mettre en chantier un nouvel appareil bombardier d'eau répondant aux spécifications techniques du 21^{ème} siècle. L'aéronautique française est qualifiée pour donner à la France et à l'Europe les moyens modernes de sécurité en matière d'avions anti feux.

POUR UN TRANSALL ANTI FEU



Pour la lutte anti feu, le gouvernement a consacré un budget pour l'achat d'avions prévus à cet effet. Les syndicats C.G.T. de l'Aérospatiale - HISPANO - SOCHATA SNECMA, ont fait des propositions au Gouvernement Français, pour une solution qui permettrait aux Entreprises Françaises de développer l'emploi.

La solution que nous proposons pour équiper la protection Civile de ce bombardier d'eau, permettrait non seulement de faire de substantielles économies, mais aussi d'assurer des heures de travail aux Entreprises Françaises en construisant le TRANSALL C 160 - équipé d'un KIT d'épandage d'un produit d'extinction.

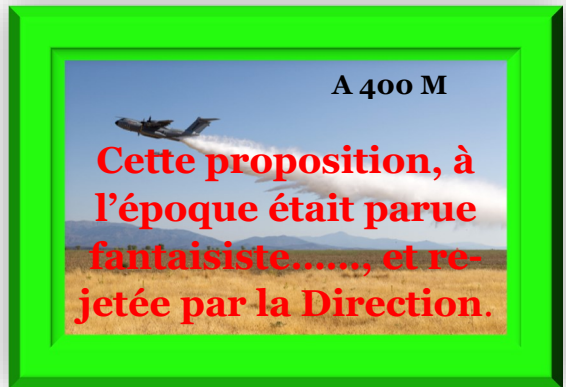
- AEROSPATIALE, pour la cellule,
- HISPANO SUISA, pour la fabrication des pièces moteur,
- SOCHATA SNECMA, pour le montage et la réparation des moteurs TYNE 22.

Cette proposition a été transmise à la Direction locale de CHATELLERAULT au mois de DECEMBRE 1986 ainsi qu'au CCE du 9 FEVRIER 1987.

REVENDEICATIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL DU MOIS DE DECEMBRE 1986

| QUESTION | REPONSE |
|---|--|
| Nous demandons que la Direction s'engage à proposer au Gouvernement la réalisation d'un TRANSALL pour la lutte contre le feu, afin de développer l'emploi dans le Centre. | M ^r TURQUAND remet à M. SUPREN une lettre à ce sujet jointe en annexe. N'étant pas des spécialistes, nous ne pouvons pas savoir si le TRANSALL répond aux exigences requises pour la lutte contre le feu. Si toutefois ce projet voit le jour, nous espérons que la motorisation sera réalisée avec des TYNE 22 et qu'éventuellement la réparation nous sera confiée. |

Cet appareil existe déjà et a fait l'objet d'une présentation à la presse (voir au verso).
Il est déjà utilisé en R.F.A.
Le Gouvernement Français se doit de construire en série cet avion.



Il existe aussi un Transall antifeu...

Dans tous les aéroports, notamment à l'aéroport de Toulouse-Mérignac, on trouve des avions de lutte contre incendie. Ces avions sont équipés d'un système de lutte contre le feu. Le Transall C 160, C 161 ou C 162, équipé d'un système de lutte contre le feu, est un avion de lutte contre le feu. Il est utilisé pour la lutte contre le feu. Il est utilisé pour la lutte contre le feu. Il est utilisé pour la lutte contre le feu.



Aujourd'hui on voit le résultat ! Manque de moyens évidents. Engageons la bataille nécessaire pour donner à la France et à l'Europe les moyens modernes de sécurité en matière d'avions anti feu.

LE TRANSALL DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE
DES EMPLOIS A LA SOCHATA
C'EST : **UN MOYEN DE LUTTE EFFICACE CONTRE LE FEU**

| COMPOSITION DU COMITE CENTRAL D'ENTREPRISE DE LA SOCHATA SNECMA 1987 - 1988 | | | |
|--|---------------------------------|---|--|
| TITULAIRES | | SUPPLEANTS | |
| 1 ^{er} COLLEGE | | | |
| L'OOY ELLANCOURT - SOGORES | L'OOY ELLANCOURT - PICHOWIAK | REPRESENTANTS SYNDICAUX COT LARRIERE C'UT FRECNO FO BAUDON COC MOULIN | |
| L'OOY CHATELLERAULT - FERROT | L'OOY CHATELLERAULT - MENIER | | |
| L'OOY CHATELLERAULT - BARASSON | L'OOY CHATELLERAULT - LANCELEAS | | |
| L'OOY VILLAROCHE - MICHEL | L'OOY ELLANCOURT - TWIGER | BUREAU DU C.C.E. SECRETARE --- COT BONQUES SECRETARE ADJOINT --- COT FERROT TRESORIER --- COT MEYNEY TRESORIER ADJOINT --- FO GUY | |
| L'OOY ELLANCOURT - MEYNEY | L'FO VILLAROCHE - GENTEL | | |
| L'FO ELLANCOURT - | | | |
| 3 ^{em} COLLEGE | | | |
| L'OOY ELLANCOURT - FERROT | | | |
| COMMISSION ECONOMIQUE PRESIDENT --- COT SOGORES MEMBRES --- COT MEYNEY --- COT FERROT --- C'UT MICHEL --- CADRE FERROT | | | |

Souvenirs de mai 1968 à Snecma Corbeil

par Michel NICOL

A cause de l'inflation, nous perdions de l'argent, nous demandions depuis longtemps l'augmentation des salaires, la suppression du travail le samedi : très forte tension !



Arrive le printemps où, soi-disant, tout était calme « la France s'ennuie » disaient-ils alors que maintes entreprises étaient en grève, notamment Renault Billancourt, la SNIAS à Nantes, Les Chantiers de l'Atlantique, Chausson à Gennevilliers et même les étudiants. A Snecma Corbeil, en assemblée générale vers le 10 mai, nous décidons, à une très grande majorité, de rejoindre la manifestation à Paris du 13 mai. Nous louons des cars.

Quelle belle manifestation, ambiance festive et revendicative : 800 000 à un million de personnes dans la rue !

Je rentre à la maison, tout poussiéreux, à 20 h 30. Mon épouse, en robe longue, maquillée, maison décorée avec bougies, belle nappe et beaux couverts : c'était notre anniversaire de mariage.

Je l'avais oublié. J'avais la manifestation

en tête et l'anniversaire passait en second plan pour moi. Anniversaire loupé de loupé !

Deux ou trois jours plus tard, nous occupions les locaux de Snecma, la grève générale commençait.

Beaucoup de discussions, nous voulions une autre société. Notre quotidien dans l'usine : lits de camp, réunions, pétanque, etc...

Tout cela était très instructif pour moi, pas seulement syndiqué et sans aucune conscience de classe. J'étais à bonne école, notamment avec les anciens de Kellerman de grande culture et des artistes venus faire des concerts en solidarité.

Il en était de même à Evry sur les pelouses avec des voisins et/ou des inconnus. Nous étions à la ville et dans les usines en pleine revendication.

La ville de Corbeil avec son maire, M. Combrisson, ancien résistant, tout à gauche, était en effervescence avec les Moulins de Corbeil, la Chapelle Darblay, Decauville, les balances Testut, la Snecma.

Je décide un jour d'aller à une manifestation à Paris : cadenas, mobylette accrochée à un arbre et me voilà parti à pied vers République.

Grosse manifestation mais les CRS ne sont pas inactifs : balancement de bombes lacrymogènes et voilà que tout le monde se dirige vers la mobylette !

Ho la la ! je quitte la manifestation, récupère la moto et retour à Evry.

Ensuite, il y a les accords de Grenelle, mais il nous a fallu récupérer un certain nombre d'heures de travail. Puis, nous avons obtenu des augmentations de salaire, l'attribution de locaux syndicaux avec téléphone.

Les chefs n'étaient pas guillerets, quoique certains étaient vindicatifs.

Quelque temps après, voilà qu'un chef responsable du soir s'avise de vouloir infliger 3 jours de mise à pied à des collègues qui rejoignaient leur atelier 3 mn en retard après le repas.

Dans l'heure qui suivait, une assemblée générale et nous voilà en grève pour exiger la suppression des sanctions. **La solidarité et l'esprit de lutte étaient là !**

Et un jour, voilà une publicité à la télévision : un banquier très satisfait de lui-même, à sa fenêtre située en étage, nous vante la possibilité d'obtenir un crédit en regardant passer une manifestation dans la rue.

Ils récupéreront tous ses s... et ne nous lâcheront jamais.

Ma conscience syndicale est née en 1968 et je me suis syndiqué d'abord à la CFDT (quelques relents d'éducation catholique).

Et l'an 1968 est passé.

Et de Gaulle aussi, lui qui avait dit « c'est moi ou le chaos ».

Aujourd'hui, avec Macron Jupiter « c'est moi **et** le chaos ».

Nous demandions aussi des moteurs civils et le chef d'atelier à qui je demandais de ne produire que des pièces de moteurs d'avions civils m'a répondu « Si tu ne veux pas travailler sur les moteurs ATAR, tu quittes la Snecma ».

Et j'y suis resté !





700 manifestants environ dans les rues de Châtellerauld ce 6 février 2014.

Pour l'emploi et les salaires

« Depuis le mois de décembre 2021, ils et elles sont mobilisés, tout comme des centaines de salariés sur tout le groupe. La pression est maintenue, la CGT ne lâchera rien. »

Depuis des mois les organisations syndicales du groupe SAFRAN luttent avec les salariés pour leur maintien du pouvoir d'achat et leurs salaires.

Déjà dans les années 1970, les salariés se sont mobilisés à SNECMA contre l'inflation galopante de cette période.

Henri SOUQUES retrace la lutte menée par les salariés du groupe SNECMA à partir d'une revendication approuvée par l'ensemble des salariés :

L'ECHELLE MOBILE !

EN 1970, LA CGT REVENDIQUE UNE ECHELLE MOBILE DES SALAIRES. POURQUOI PAS EN 2022 ?

La France est dans une période d'inflation galopante, Le taux d'inflation a passé la barre des 6% en Aout, et ce n'est pas fini.

Bien évidemment, le patronat et le gouvernement sont vent debout devant cette proposition qui permet d'atténuer la perte du pouvoir d'achat.

Cette clause a pourtant existée dans le groupe SNECMA

L'échelle mobile des salaires avait été mise en place par un gouvernement de droite en 1952 avec Antoine Pinay. Elle a été supprimée par un gouvernement de gauche en 1982 sous Mauroy.

Dans les années 70, Les revendications salariales s'amplifient et des grèves importantes sont déclenchées car l'inflation rogne le pouvoir d'achat.

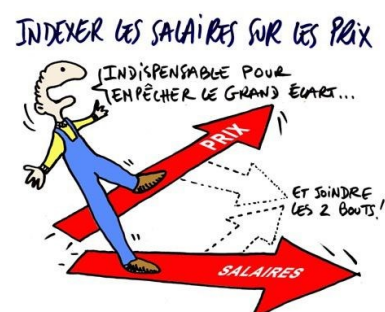
L'échelle mobile des salaires sous forme d'une clause a été mise en place dans la société mais elle ne vient qu'atténuer une perte du pouvoir d'achat.

L'inflation annuelle est de 9,1 % en 1978 et de 10,8 % en 1979. Elle montera à 13,6 % en 1980.

Voici l'exemple de deux conventions 1978 et 1979 sur les augmentations générales proposées à la SOCHATA SNECMA

En introduisant une clause de maintien du pouvoir d'achat, la SNECMA et la SOCHATA SNECMA ne niaient pas la perte de pouvoir d'achat du fait de l'inflation. Par contre, ses propositions n'étaient pas à la hauteur de la perte subie par le personnel.

La CGT ne signait pas les conventions salariales, refusant ainsi d'entériner une perte du pouvoir d'achat des salariés.



article 6 — augmentations générales

Les augmentations générales des salaires et appointements au titre de 1978 sont fixées de la manière suivante :

— au titre du maintien du pouvoir d'achat :

| | | |
|------------|---|---------------------------------|
| au 1.02.78 | 1,5 % | } mesures déjà appliquées |
| au 1.05.78 | 2,5 % | |
| au 1.07.78 | 1,5 % | |
| au 1.09.78 | 2 % | |
| au 1.11.78 | 2 % | |
| au 1.01.79 | Éventuellement, augmentation égale à la différence entre la hausse de l'indice national des prix pour 1978 et l'effet global des augmentations générales ci-dessus. | |

Une réunion avec les organisations syndicales signataires aura lieu dans le courant du mois de novembre 1978 pour faire le point sur les mesures énoncées ci-dessus.

— au titre de la progression du pouvoir d'achat :

Sous réserve que les résultats de la Société le permettent, une progression du pouvoir d'achat sera attribuée à l'ensemble du personnel, selon la formule suivante :

- pour une évolution de l'indice national des prix en 1978, au plus égale à 9 %, la progression sera de 1 %,
- pour une évolution de l'indice national des prix en 1978, comprise entre 9 %, et 9,5 %, la progression sera égale à la différence entre 10 % et l'évolution de l'indice,
- pour une évolution de l'indice national des prix en 1978, égale ou supérieure à 9,5 %, la progression du pouvoir d'achat sera de 0,5 %.

La progression du pouvoir d'achat sera appliquée par une double mesure :

- versement en décembre 1978, au personnel ayant plus de trois mois de présence, d'une prime exceptionnelle uniforme, non reconductible. Le montant de la prime pour une progression de 1 % serait égale à 600 F,
- augmentation générale hiérarchisée des salaires et appointements au 1^{er} janvier 1979, égale au pourcentage de la progression du pouvoir d'achat.

article 5 — augmentations générales

Les augmentations générales des salaires et appointements au titre de 1979 sont fixées de la manière suivante :

— au titre du maintien du pouvoir d'achat :

| | | |
|------------|--|--|
| au 1.03.79 | 1,5 % | (mesure déjà appliquée) |
| au 1.06.79 | 3,5 % | (mesure déjà appliquée à concurrence 2,75 %, le complément sera réglé avec la paie du mois d'août 1979). |
| au 1.09.79 | 2 % | |
| au 1.11.79 | 2 % | |
| au 1.01.80 | s'il y a lieu, augmentation générale d'un niveau tel que l'effet multiplicatif des augmentations attribuées pour le maintien du pouvoir d'achat au titre de 1979, représente un pourcentage égal à celui de l'augmentation de l'indice national des prix pendant cet exercice. | |

— au titre de la progression du pouvoir d'achat :

Sous réserve que les résultats de la Société le permettent, une progression du pouvoir d'achat sera attribuée à l'ensemble du personnel.

Le montant de cette progression sera fonction de deux éléments s'additionnant :

- le premier élément égal à :

$$1/5 \quad (9,5 \% - \text{évolution de l'indice national des prix en 1979}) + 0,20 \%$$

- deuxième élément basé sur l'augmentation du chiffre d'affaires par personne par rapport aux prévisions faites en début d'année. (1)

Sa valeur sera la suivante :

Paul Thierret (1909-1942) : Ajusteur-Outilleur à Hispano Bois Colombes Fusillé par les SS le 21 octobre 1942.

Nous avons évoqué dans le bulletin 36 de l'AHS, ce militant à l'occasion de l'article sur Rol-Tanguy. Etait évoqué, dans le cadre de leurs responsabilités dans la résistance FTP, un RDV concernant une tentative ratée d'un sabotage à Kellermann.

Nous avons trouvé un peu plus d'éléments sur le destin tragique de ce camarade dans la brochure éditée par l'IHS Métallurgie en 2015, page 114, sur les métallos tués durant la seconde guerre.

Après filature, les policiers français tristement célèbres des « Brigades Spéciales », réussirent à l'arrêter le 18 Mai 1942. Cela faisait longtemps qu'ils traquaient ce militant, responsable régional FTP chargé du recrutement et de l'action armée.

A la libération, devant la commission d'épuration de la police, témoigna Aristide Chenuil un autre résistant qui avait croisé le camarade Thierret dans les locaux de la police. Il déclara

l'avoir vu, le corps couvert de traces de nerfs de bœuf. Sous la violence des coups un œil était sorti de l'orbite. A la fin de son clavaire, Paul Thierret sera fusillé par les allemands le 21 Octobre 1942, au stand de tir du ministère de l'air dans le 15^e arrondissement.

Nous nous devons de maintenir la connaissance, pour les nouvelles générations, des terribles sacrifices endurés par nos camarades pendant ces périodes. « Car le ventre est toujours fécond d'où peut surgir la bête immonde » ; pour reprendre la célèbre formule du dramaturge allemand Bertold Brecht.

Michel Le Gac
Ajusteur. Retraité de la SNECMA-CORBEIL.

Sources :

- ROL-TANGUY Editions Taillandier.
- Métallos parisiens exécutés, morts en déportation, tués au combat 1939/1945. Edité par l'IHS Métallurgie 2015.
- Source images : Maitron



Stèle des Fusillés en 1942, au stand de tir de l'armée de l'air et sur laquelle figure le nom de Paul, Robert, Léon THIERRET.



Lieu où il a été fusillé.